



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 72 d) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme : application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport de la Troisième Commission*

Rapporteur : M. Edgar Andrés **Molina Linares** (Guatemala)

1. À sa 2^e séance plénière, le 15 septembre 2017, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-douzième session, au titre de la question intitulée « Promotion et protection des droits de l'homme », la question subsidiaire intitulée « Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne » et de la renvoyer à la Troisième Commission.
2. La Troisième Commission a tenu un débat général sur cette question subsidiaire en même temps que sur l'alinéa a) intitulé « Application des instruments relatifs aux droits de l'homme » à ses 18^e et 19^e séances, le 13 octobre 2017. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants¹.
3. La liste des documents dont la Commission était saisie pour l'examen de cette question subsidiaire figure dans le document [A/72/439](#).
4. À la 18^e séance, le 13 octobre, le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme et Chef du Bureau de New York du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a fait une déclaration liminaire.
5. Aucun projet n'a été déposé au titre de cette question subsidiaire.

* Le rapport de la Commission sur cette question est publié en cinq parties, sous les cotes [A/72/439](#), [A/72/439/Add.1](#), [A/72/439/Add.2](#), [A/72/439/Add.3](#) et [A/72/439/Add.4](#).

¹ [A/C.3/72/SR.18](#) et [A/C.3/72/SR.19](#).

